

1. LE VOYAGE ET L'ENCADREMENT

CLC propose des départs de Paris et de nombreuses villes de province, comme mentionné sur la carte ci-dessous.



VOYAGES EN AUTOCAR

Des autocars aux multiples avantages

Pour la plupart des programmes organisés en Grande-Bretagne et Espagne, le choix de CLC s'est porté sur un voyage en autocar. En effet, l'autocar, qui reste sur place pendant le séjour, offre de multiples avantages :

- coût réduit du transport,
- pas de supplément de prix pour les départs de province,
- des points de départ proches de votre domicile,
- grande souplesse dans les horaires,
- sécurité optimale grâce à la facilité de surveillance des participants,
- peu ou pas de transbordement de bagages,
- utilisation sur place pour le ramassage et les excursions.

Nos autocars, d'un grand confort, sont équipés de sièges inclinables. Dans certains cas, notamment pour la conservation de médicaments, ils pourront disposer d'un réfrigérateur (nous consulter).

Des compagnies d'autocars liées par contrat

Les compagnies d'autocars que nous choisissons dans chaque région font l'objet d'une **sélection rigoureuse**. Le contrat que nous établissons avec chacune d'entre elles en début de saison permet d'assurer **le respect scrupuleux de la législation en vigueur en matière de transport d'enfants**. Les voyages s'effectueront notamment avec des **relais de chauffeurs**.

Dates et horaires de départ (et retour) de votre ville

De nombreuses villes de départ vous sont proposées dans les pages suivantes en regard de chaque séjour.

Les dates des séjours indiquées dans nos descriptifs correspondent à celles du premier point de départ et du dernier point de retour. Compte tenu des temps de trajet, elles seront forcément décalées de plusieurs heures voire d'une journée pour les points de départ se rapprochant de la frontière. **Ceci ne change évidemment en rien la durée du séjour sur place indiquée dans nos tableaux.**

Par exemple, pour le séjour P901 à Londres/Eltham (décrit page 54), le départ est prévu de Toulouse le 8 juillet dans l'après-midi, mais si vous partez de Paris, le départ ne s'effectuera que le lendemain matin (vers 8h00), soit le 9 juillet, le temps que l'autocar effectue le trajet desservant les villes situées sur le parcours. De même au retour, l'arrivée sur Paris se fera le 22 juillet vers 20h et sur Toulouse le lendemain 23 juillet dans la matinée. La durée du séjour en Grande-Bretagne sera dans les deux cas de 13 nuits en pension complète (13 PC), conformément à ce qui est mentionné systématiquement dans nos descriptifs de séjours (pour la notion de PC, voir explications en page 14).

Calcul des horaires en fonction des villes de départ (et retour)

Il faut savoir que les horaires de voyage sont calculés en fonction de l'horaire de départ et d'arrivée dans le centre de destination et tiennent compte également de la législation en vigueur en matière de transport et pour les séjours en Grande-Bretagne des horaires de traversée. Certains départs ou retours de province ou de Paris, pourront donc s'effectuer de nuit.

Pour les séjours à destination de la Grande-Bretagne, les départs de Paris ont généralement lieu le matin et les retours dans la soirée (avec traversée par Calais), sauf pour les séjours à destination du sud-ouest de l'Angleterre pour lesquels les horaires de passage par Paris sont dépendants des horaires de traversée maritime Ouistreham (ou Cherbourg) – Portsmouth (dans ce cas, le passage à Paris se fait entre 1h et 3h du matin à l'aller comme au retour).

Toutes les précisions vous seront fournies dans la convocation de départ, transmise environ 6 semaines avant le départ. Toutefois, si vous souhaitez connaître plus tôt un horaire de départ et de retour, à titre indicatif, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, **les traversées** se font sur lignes maritimes régulières ou par le Tunnel, en fonction des horaires et des lieux de traversée.

VOYAGES EN TRAIN

CLC a choisi le train pour certains programmes à destination de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Espagne.

Les billets seront remis aux accompagnateurs avant le départ. Pour les voyages en train sur l'Angleterre, ils se font en Eurostar jusqu'aux gares de Ashford, Ebbsfleet ou Londres St Pancras, puis transfert jusqu'au centre d'accueil en car privé ou train classique. Dans le cas où il y a changement de gare à Londres, le transfert s'effectue en transports en commun (inclus dans le prix) avec l'encadrement CLC.

VOYAGES EN AVION

Nos voyages en avion se font **toujours sur ligne régulière**. Nous proposons ce mode de transport sur tous nos séjours hors Europe, ainsi que pour une partie de nos séjours en Europe.

Voici la liste des compagnies aériennes, en fonction des pays de destination, que nous pourrions être amenés à utiliser :

Grande-Bretagne : Air France, British Airways ; **Irlande** : Air France, Lufthansa, Aer Lingus ; **Espagne** : Air France, Transavia, Air Europa ; **Allemagne** : Air France, Lufthansa ; **Malte** : Air Malta, Alitalia, Lufthansa ; **Grèce** : Air France, Lufthansa ; **USA** : pour les séjours à destination de Minneapolis (Minnesota) : Icelandair, Delta Airlines ; Charlotte (Caroline) : British Airways, Lufthansa, Continental Airlines ; Denver (Colorado) : British Airways, Icelandair ; Portland (Oregon) : Continental Airlines, Delta Airlines ; pour les autres destinations USA (Miami, New-York, Los Angeles, Chicago) : Air France, Continental Airlines, British Airways ; **Canada** : Air France, Air Canada, British Airways ; **Mexique** : Air France, British Airways, Iberia ; **Afrique du Sud** : Air France, British Airways, Lufthansa ; **Australie** : Cathay Pacific, Qantas, British Airways ; **Chine** : Air France, Air China, Lufthansa ; **Vietnam** : Air France, Vietnam Airlines, Cathay Pacific ; **Inde** : KLM, Air France.

Nb : 2012 année olympique à Londres : Les informations indiquées dans le catalogue sont celles connues au moment de son impression. On ne peut donc exclure des changements sur les dates ou modalités de voyage concernant les séjours transitant (tous pays) par Londres.

Les billets seront remis aux accompagnateurs avant le départ.

Les participants sont responsables de leurs billets ou lettres électroniques pendant le séjour et doivent les conserver soigneusement pour le retour. Les frais générés par la perte du billet seraient à la charge du participant et de ses parents.

Pour ces séjours avec voyage en avion, les dates correspondent au jour de départ et de retour en France. Les jours d'arrivée et de départ dans le pays de destination vous seront précisés sur le programme détaillé du séjour envoyé ultérieurement ou à consulter à la rubrique « mon dossier » sur internet.



Remarque :

les horaires de départ nous sont imposés par les compagnies aériennes : CLC ne saurait être tenu pour responsable des changements tardifs ou des retards (voir également nos conditions particulières pages 164 et 165).

D'autre part, si vous avez fait le choix de réserver vous-même votre pré et post-acheminement, vous devez vous assurer des conditions d'annulation ou de modification de vos billets. Attention donc aux billets non remboursables ou non modifiables.

1. LE VOYAGE ET L'ENCADREMENT



PRE ET POST-ACHEMINEMENT DE PROVINCE

Pour les **voyages en train ou avion au départ de Paris**, nous avons mis en place un service de pré et post-acheminement de province, ainsi que d'accueil et transfert en gare ou aéroport à Paris, au départ des villes mentionnées dans le tableau ci-dessous :

VILLES	MOYEN DE TRANSPORT	TARIFS ALLER-RETOUR
Avignon (1)	Train	250€
Biarritz	Avion ou train	260€
Bordeaux	Avion ou train	250€
Brest	Avion ou train	250€
Clermont-Ferrand	Avion ou train	295€
Dijon (1)	Train	170€
Genève (1)	Train	200€
Grenoble (1)	Train	230€
Lille (1)	Train	170€
Limoges	Avion ou train	190€
Lyon	Train	210€
Lyon	Avion	295€
Marseille	Avion ou train	260€
Montpellier	Avion ou train	295€
Mulhouse-Bâle	Avion ou train	275€
Nantes	Avion ou train	280€
Nice	Avion	280€
Orléans-Les Aubrais (1)	Train	140€
Pau	Avion ou train	295€
Poitiers (1)	Train	210€
Reims (1)	Train	140€
Rennes	Avion ou train	275€
Strasbourg	Avion ou train	250€
Toulouse	Avion ou train	275€
Tours-St Pierre d. Corps (1)	Train	160€

AUTRES VILLES : nous consulter

(1) : **De ces villes** : CLC n'organise de voyage que pour les jeunes de plus de 16 ans. Explications ci-après.

Pour les autres villes : Jeunes de moins de 16 ans : en avion uniquement - Jeunes de plus de 16 ans : en avion ou en train.

Nb : par voyage en train, il faut entendre TGV ou train classique.

LE TARIF COMPREND LES PRESTATIONS SUIVANTES :

- Le billet aller-retour en train (plus de 16 ans uniquement) ou en avion (pas de restriction d'âge, sous réserve de disponibilité en tarif jeune) : CLC choisit le moyen de transport le plus approprié en fonction des horaires des voyages internationaux. Toutefois, afin d'abaisser le coût moyen de ce service, pour les plus de 16 ans nous privilégions le train, chaque fois que c'est possible et que le temps de voyage n'excède pas 4 heures.
- L'accueil et le transfert accompagné à Paris au départ et au retour.
- Pour les transferts en avion, les taxes aéroportuaires et les surcharges carburant sont celles applicables au 10 Novembre 2011 pour les séjours Été et Toussaint 2012 et au 1^{er} juin 2011 pour les séjours Hiver-Printemps 2012. Toute nouvelle taxe ou surcharge liée au prix du carburant applicable après ces dates et jusqu'à l'émission des billets sera refacturée, sur présentation du justificatif par CLC, et sans que ce soit un motif d'annulation de la part du client.
- La nuit d'hôtel en chambre multiple et petit déjeuner si les horaires le nécessitent (mais pas le repas du soir, en supplément).

Important : quel que soit le moyen de transport retenu, **le voyage Province-Paris-Province n'est pas accompagné**.

Jeunes de moins de 16 ans : A CLC, nous ne souhaitons pas faire voyager seul un enfant de moins de 16 ans en train. Aussi, si le voyage en avion n'est pas possible, et que vous souhaitez tout de même faire partir votre enfant en train, il vous est possible d'acheter le billet de train ; la responsabilité du voyage Province-Paris-Province vous incombera alors. Toutefois, l'accueil personnalisé de votre enfant peut être souscrit aux conditions indiquées ci-après, une escorte CLC accueillera en gare votre enfant et l'accompagnera vers le lieu de convocation de son groupe.

Important : aucune demande de pré ou post-acheminement de province ne pourra être acceptée moins d'un mois avant le départ.

Il faut d'autre part distinguer deux cas d'organisation, selon que le transport principal du séjour est effectué avec Air France ou une autre compagnie aérienne ou en train et selon l'âge de votre enfant :

Le vol au départ de Paris est assuré par Air France et votre enfant est âgé de 15 ans minimum : dans ce cas, le préacheminement et le vol principal se combinent. Vous recevrez le billet électronique de votre enfant pour le voyage complet. L'enregistrement des bagages se fera en continuité dès le départ de province sans que le participant n'ait à récupérer ses bagages à Paris. Arrivé à Paris, il sort de la zone de transit, puis il est accueilli par une escorte CLC chargée de l'acheminement au point de départ du groupe principal. Et inversement au retour. Le calcul des temps de transit est de la responsabilité de la compagnie Air France.

Attention : votre enfant recevra 2 cartes d'embarquement. Il en sera responsable.



Votre enfant a moins de 15 ans ou le vol au départ de Paris est assuré par une compagnie autre que Air France ou le voyage principal de Paris est prévu en train. L'enregistrement des bagages depuis la province ne se fait que jusqu'à Paris. Arrivé à Paris, le participant récupère ses bagages puis sort de la zone de récupération des bagages et est accueilli par une escorte CLC chargée de l'acheminement au point de départ du groupe principal. Au retour, c'est l'inverse. Dans ce cas, vous ne recevrez que le billet Province/Paris/Province, l'accompagnateur étant en possession des billets du groupe au départ de Paris.

Dans tous les cas, CLC vous envoie quelques jours avant le départ le billet de train ou d'avion avec les consignes de départ. L'enregistrement depuis la ville de départ ainsi que l'accueil au retour en province est de la responsabilité des parents.

Si votre billet ne vous est pas parvenu à 7 jours du départ, contactez notre service transport : 05 65 76 55 22.

NUIT A PARIS :

Si l'horaire du départ ou/et du retour du voyage international implique une nuit à Paris, et si vous faites appel à nos services pour l'organisation de votre pré et post-acheminement comme décrit précédemment, CLC assure le transfert dans un hôtel de la région parisienne (hébergement en chambre multiple) et l'acheminement vers le lieu de départ le lendemain matin. **Cette prestation est donc incluse dans le coût des services de pré et post-acheminement** décrits précédemment ; elle inclut donc la nuit et le petit-déjeuner (mais pas les autres repas).

NB : CLC dégage toute responsabilité pendant la durée du séjour à l'hôtel y compris la nuit (le participant est responsable de son réveil au matin) ou s'il sort de l'hôtel.

Si vous organisez vous-même votre pré-acheminement, voyez ci-contre notre offre « accueil personnalisé à Paris ».

AUTRES VILLES DE PROVINCE :

En dehors des départs des villes précisées dans la grille en page précédente, le service billetterie de CLC peut étudier votre demande de façon spécifique et émettre vos billets d'avion ou train. Ce service est facturé 30€ pour l'Europe et 50€ pour les pays hors Europe. Contactez-nous pour nous exposer votre demande.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le choix de la ville de départ doit se faire au moment de l'inscription. Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, veuillez préciser votre choix. Le cas échéant, vous ajouterez au prix du séjour le tarif de pré-acheminement correspondant (voir la grille des départs de province).

CLC ne pourra prendre en considération une modification de la ville de départ postérieure à l'inscription que dans la mesure des possibilités et moyennant des frais de changement de 40€ qui s'ajoutent à l'augmentation éventuelle du nouveau titre de transport. **Aucun changement ne peut intervenir à moins de 30 jours du départ.** L'organisation des transferts Province/Paris repose sur les

places mises à disposition par les compagnies. C'est pourquoi, en fonction des conditions imposées par les compagnies, CLC peut modifier ou supprimer les départs prévus. CLC ne saurait être tenu pour responsable des changements intervenant du fait de retard sur les vols internationaux.

ACCUEIL PERSONNALISÉ A PARIS

(hors prestations de pré et post-acheminement décrites précédemment)

Un service d'accueil CLC à Paris peut vous être proposé pour l'ensemble de nos séjours.

ACCUEIL EN GARE OU AÉROPORT

Si votre enfant est amené à voyager seul jusqu'à Paris, un service d'accueil en gare ou en aéroport peut être organisé en option pour l'accueillir à la descente du train ou de l'avion et pour effectuer le transfert jusqu'au point de rassemblement (idem pour le retour).

Coût des prestations : 90€ par accueil et transfert pour un changement de gare ou aéroport (ainsi que lorsqu'une nuit est prévue à Paris, hors coût de l'hébergement), 60€ pour un changement de terminal dans un même aéroport, 40€ pour un changement dans le même terminal.

Nb : si vous nous confiez plusieurs enfants (points d'arrivée et de départ identiques), nous vous accorderons sur ce service uniquement, une réduction de 25% par enfant supplémentaire à partir du deuxième. Les inscriptions doivent se faire au même moment.

NUIT À PARIS :

Nous pouvons également vous réserver une nuit en chambre d'hôtel. 45 € pour la nuit d'hôtel en chambre multiple avec le petit déjeuner (sans accueil personnalisé) ; **les repas ne sont pas compris.**

Une proposition d'accueil personnalisé vous sera transmise quelques semaines avant le départ, pour tous les séjours en train ou avion au départ de Paris (l'été uniquement).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous consulter.

1. LE VOYAGE ET L'ENCADREMENT



LE COVOITURAGE UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ PAR CLC

ALORS N'ATTENDEZ PLUS :
AYEZ LA «GREEN ATTITUDE» ET
ESSAYEZ LE COVOITURAGE !

Lors de votre inscription à un séjour CLC, nous vous demandons sur le bulletin d'inscription de préciser si vous acceptez de contacter ou d'être contacté directement par d'autres participants en vue de covoiturage par exemple.

Si vous avez répondu favorablement, vous pouvez, en consultant votre dossier accessible sur notre site internet (rubrique « **mon dossier CLC** ») rechercher les participants qui doivent rejoindre le **même point de départ** que vous.

En utilisant différents critères de recherche (dates de départ, ville de résidence, département de résidence), vous obtiendrez une liste de participants à contacter personnellement avec qui vous pourrez éventuellement organiser vos acheminements vers votre ville de départ commune.

Le covoiturage présente de nombreux avantages :

- Facilité organisationnelle et gain de temps personnel et pour ceux avec qui vous partagez ce service ;
- économie financière : moins de frais d'essence, de péage, etc ...
- moins d'embouteillages,
- moins de risque d'accident,
- et surtout un geste pour l'environnement en limitant les rejets de gaz carbonique et en participant à une moindre dégradation de la qualité de l'air.

UNE ÉQUIPE D'ENCADREMENT DYNAMIQUE ET HABITUÉE AU CONTACT AVEC LES JEUNES

Les élèves sont pris en charge dès le point de départ du groupe et encadrés pendant tout le séjour (à l'exception des séjours individuels à dates libres). Conformément à la norme européenne, nous prévoyons pendant les voyages 1 accompagnateur pour 15 enfants mineurs en autocar ou train et 1 accompagnateur pour 25 enfants mineurs en avion.

Pour les activités sur place dans le pays d'accueil, nous prévoyons 1 adulte pour 15 participants mais nous nous réservons la possibilité d'augmenter ce ratio et donc de prévoir plus d'accompagnateurs

en fonction de l'âge des participants ou du programme. Les accompagnateurs peuvent être joints par les participants à tout moment. Ils sont chargés de veiller à la bonne intégration de chaque élève au sein du groupe et de sa famille hôte. Ils agissent en collaboration avec nos responsables locaux. Ils ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse par CLC basée sur leur âge, leur compétence, leur expérience et la maîtrise de la langue du pays d'accueil. Le responsable de groupe parle toujours la langue du pays d'accueil.

2. L'HÉBERGEMENT (EN FAMILLE HOTESSE OU EN CENTRE)

NOS CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES SÉJOURS EN FAMILLE

Plus de 30 ans d'expérience nous ont permis d'affiner nos critères de sélection et nos procédures de contrôle. Nos correspondants locaux visitent régulièrement les familles et s'assurent de la qualité de l'accueil. La majorité de nos familles accueillent d'une année sur l'autre. De plus, un système de notation effectué par les participants et les membres de l'encadrement en début et en fin de séjour nous permet de mesurer leur satisfaction sur quatre points principaux : la qualité de l'accueil, la disponibilité, la nourriture et le confort. Nous assurons, par un traitement informatique de ces données, un suivi précis et permanent de chaque famille.

Pour la saison écoulée, les taux de satisfaction (notes supérieures ou égales à 3/5), au niveau de l'hébergement, enregistrés sur nos séjours, sont les suivants :

ACCUEIL : 96%
DISPONIBILITÉ : 95%
NOURRITURE : 88%
CONFORT : 92%

Nous vous donnons ci-dessous les principaux éléments que souhaitent généralement connaître les parents soucieux du bien-être de leurs enfants.

- **Les familles d'accueil sont naturellement représentatives de la société du pays choisi.** Les évolutions qui en modifient constamment l'image façonnent donc la structure familiale dans une diversité toujours élargie : diversité ethnique et religieuse, personnes seules, avec ou sans enfant, ...

Les familles d'accueil ne comprennent donc pas systématiquement d'enfant et à fortiori d'enfant du même âge que le participant. Une telle présence ne devant d'ailleurs pas être considérée comme un gage de succès, les différences de mentalités étant généralement très importantes entre les jeunes de pays différents.

Vous devez préparer votre enfant à la découverte d'un pays n'ayant pas la même culture que la sienne. Il pourra être hébergé dans une famille présentant des caractéristiques différentes de la sienne et d'un milieu différent du sien, qu'il s'agisse du milieu social, du milieu ethnique ou encore de l'environnement religieux. Cette différence fait la richesse du pays d'accueil et du séjour. Pour des raisons d'ordre historique ou de cohésion sociale, le fait religieux peut avoir, notamment dans certains pays anglo-saxons, une place plus importante que dans votre propre famille. Il peut ainsi arriver que la vie de la famille d'accueil s'organise autour de la pratique d'une foi, avec la participation hebdomadaire à un office ou une prière collective avant les repas. Être invité à ces offices ou assister à ces prières, c'est aussi une manière de comprendre l'autre et de s'intégrer à sa vie locale et familiale.



Au-delà de la découverte et des nécessaires efforts d'intégration, en cas de difficulté, le correspondant local est toujours à l'écoute des participants pour éventuellement régler toute incompréhension et faire cohabiter les convictions de chacun en toute harmonie.

- **Nos familles hôtesse accueillent volontairement.** Ce caractère volontaire et parfois bénévole (sur certains séjours en immersion totale) explique que nous ne pouvons absolument pas obliger une famille à recevoir un participant, notamment en cas de force majeure (maladie, problèmes familiaux, chômage, accident...) ou simplement si elle ne désire plus accueillir pour des raisons qui lui sont propres malgré son engagement initial. Aussi, pour pallier ces désistements de dernière minute voire en cours de séjour, CLC procède immédiatement à un changement de famille, sans exclure la possibilité d'un placement temporaire.

Si ce changement intervient au tout dernier moment, il se peut alors que les coordonnées de la famille soient données à l'arrivée. Dans ce cas, nous demandons généralement à l'étudiant d'appeler lui-même directement ses parents pour leur confirmer le changement et les rassurer.

- **La composition de la famille hôte** : Bien que par "famille" on entende traditionnellement parents et enfants, la notion de famille évolue dans de nombreux pays. Certaines familles peuvent donc être des couples sans enfant ou des personnes seules avec ou sans enfant. Il peut s'agir également de personnes retraitées.

- **Les familles hôtesse ne sont pas tenues d'assurer des sorties ou des activités aux enfants le soir ou le week-end.** Elles leur font partager leur vie quotidienne sans pour autant devoir la modifier, ce qui serait d'ailleurs à l'opposé du but recherché.

- **Les familles accueillent la plupart du temps de façon régulière.** Cette activité qui constitue de fait un complément financier pour le ménage ne gêne en rien la qualité de cet accueil. Au contraire, sa régularité nous permet d'avoir une bonne connaissance des familles.

2. L'HÉBERGEMENT (EN FAMILLE HOTESSE OU EN CENTRE)



Notez toutefois qu'en Grande-Bretagne, en Irlande et à Malte, en particulier, le caractère répétitif de cet accueil le rend moins spontané. Le participant et ses parents ne doivent pas être trop exigeants vis-à-vis des familles.

- **Les repas** : en Grande-Bretagne et en Irlande notamment, il n'est pas rare, compte tenu de leurs habitudes, que certaines familles prennent leur repas à un horaire différent de celui de nos jeunes hôtes et passent beaucoup de temps devant leur télévision. Ceci est un élément culturel auquel nos participants devront s'adapter. D'autre part, dans de nombreux pays, les repas du midi, généralement fournis sous forme de panier-repas ou de sandwiches, pourront paraître légers à certain(e)s. Prenez un petit-déjeuner le plus copieux possible et n'hésitez pas à prévoir un petit supplément d'argent de poche pour compléter votre déjeuner.

- **Certaines familles accueillent parfois d'autres étudiants étrangers.** Toutefois, nous demandons à nos familles-hôtes de ne pas accepter simultanément plus de 4 participants, quelles que soit leurs nationalités, à l'exception de Malte où ce nombre peut être plus important (jusqu'à 6 étudiants accueillis à la fois).

Le placement s'effectue parfois en chambre individuelle mais le plus souvent en chambre multiple partagée (limité à 3 enfants par chambre) avec le jeune de la famille ou d'autres étudiants étrangers voire français si un placement double a été demandé. De façon générale, les chambres ne seront partagées qu'avec des participants de même sexe et d'écart d'âge n'excédant pas plus de 4 ans pour les mineurs.

- **Les familles hôtesse se sentent moralement responsables des enfants** qui leur sont confiés. C'est pourquoi elles peuvent être amenées à refuser ou limiter une autorisation de sortie si elles le jugent nécessaire (voir page 22).

- **Les familles disposent d'un téléphone accessible** au participant et assurent la **possibilité de laver le linge** une fois par semaine (sauf cas particulier qui vous sera précisé).

- **fumeurs** : nous vous demandons de préciser sur le bulletin d'inscription si le participant est fumeur ou non fumeur.

Notez bien que cette information sur le bulletin peut conditionner le placement de l'étudiant mais ne sous-entend pas pour autant qu'un participant non fumeur sera placé systématiquement dans une famille non fumeur.

Aux USA, Canada et Australie, les séjours linguistiques en famille sont obligatoirement « non fumeurs » (voir page 16).

En règle générale et quel que soit le pays de destination, les participants fumeurs devront se conformer à la législation en vigueur dans le pays, au règlement intérieur du centre d'accueil ou aux exigences de sa famille d'accueil.





UN PLACEMENT SEUL OU AVEC UN AMI ?

Pour la plupart des séjours, nous vous laissons la possibilité de choisir entre un séjour où votre enfant sera **seul francophone** dans sa famille, **séjours dont la référence se termine par S**, et un séjour où il partagera sa famille (et éventuellement sa chambre) **avec un autre participant francophone du même sexe – sauf cas des frères et sœurs -**, **séjours dont la référence se termine par D**. CLC se réserve la possibilité de placer exceptionnellement 1 ou 3 participants dans la même famille dans le cas où le nombre de participants du même sexe ayant demandé un placement double est impair.

Si vous optez pour un placement double et si votre enfant souhaite partir avec un(e) ami(e), nous vous invitons à préciser sur le bulletin d'inscription, dans la partie prévue à cet effet, le nom de l'autre participant, de façon à ce que nous fassions immédiatement le rapprochement des deux dossiers. Toutefois, CLC ne fait pas de cette possibilité un élément contractuel.

Nous vous conseillons d'opter pour cette solution si votre enfant effectue son premier séjour à l'étranger ou s'il ne présente pas la maturité suffisante (notamment linguistique) pour s'intégrer seul dans un contexte familial nouveau pour lui.

D'autre part, la présence d'un autre participant parlant la même langue peut rassurer votre enfant et lui donner l'assurance suffisante pour développer ses échanges avec la famille.

Si, exceptionnellement, CLC ne pouvait respecter votre choix de placement en tant que seul francophone, nous vous proposons alors un placement double. Dans ce cas, nous nous engageons à vous verser une indemnité représentant le double de l'écart de prix entre les deux types de placement.

En règle générale, l'écart de prix entre un placement simple et un placement double est de 40€ pour les séjours d'Été et Toussaint et 30€ pour les séjours d'Hiver-Printemps. Donc l'indemnité sera égale à deux fois 40€ soit 80€ pour les séjours Été et Toussaint et deux fois 30€ soit 60€ pour les séjours Hiver-Printemps, et ce dans tous les cas, y compris si la distinction entre prix simple et prix double n'est pas indiquée en brochure. Pour les cas particuliers où l'écart de prix entre placement simple et placement double est supérieur à 40€, l'indemnité versée correspondra au double de l'écart effectivement mentionné.

Si toutefois vous préféreriez annuler le séjour de votre enfant, nous vous rembourserions l'intégralité des sommes versées.

Cas particulier : On ne peut totalement exclure que les correspondants locaux soient amenés à placer deux voire trois enfants ensemble à la dernière minute, y compris à l'arrivée, pour faire face à une situation d'urgence. N'ayant plus la possibilité d'annuler l'inscription de votre enfant, l'indemnité mentionnée ci-dessus vous sera alors versée. Notre correspondant local s'engage à faire tout son possible pour remédier à cette situation mais on ne peut pas non plus totalement exclure que la situation perdure jusqu'à la fin du séjour.

Nb : Certains séjours n'offrent qu'une seule possibilité de placement (simple ou double).

D'autre part, un placement simple, c'est-à-dire comme seul francophone, ne signifie pas forcément que votre enfant sera le seul étudiant dans la famille. Il se peut que la famille hôte accueille également un ou plusieurs étudiants d'autres nationalités, non francophones (voir précédemment).

Un placement simple ne signifie pas non plus hébergement en chambre individuelle.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner plus de précisions lors de l'inscription.

2. L'HÉBERGEMENT (EN FAMILLE HOTESSE OU EN CENTRE)



D'AUTRES MODES D'HÉBERGEMENT SÉJOURS EN HÉBERGEMENT COLLECTIF

représentés par le picto



Afin de varier nos formules de séjour, nous proposons également un accueil en **résidence**, en **centre de vacances**, en **auberge de jeunesse** ou encore en **hôtel**, (séjours dont la référence se termine par R).

Il convient de se reporter à la description de chaque programme pour connaître les conditions d'hébergement. Dans le cas de logement en chambre multiple, nous logeons généralement les jeunes de CLC ensemble (quartiers filles et garçons séparés) sans toutefois exclure, dans certains cas, la présence dans la chambre de jeunes d'autres nationalités.

Sachez que les critères d'accueil dans les centres d'hébergement à l'étranger sont souvent différents de ceux que nous avons l'habitude de rencontrer en France. Les chambres et locaux pourront souvent

paraître d'un confort modeste voire basique par rapport aux centres français. Ceci est particulièrement vrai pour la Grande-Bretagne.

Dans la plupart des résidences, les portes des chambres ne ferment pas à clef (sécurité incendie). Généralement les centres disposent d'un coffre auquel vous aurez accès par le biais des accompagnateurs pour y déposer et retirer vos papiers et votre argent de poche. Nous déconseillons fortement d'emporter des objets de valeur ou appareils perfectionnés (photos, MP3...). **CLC ne pourrait être tenu pour responsable en cas de vol ou disparition d'affaires personnelles.** Par ailleurs, il sera souvent demandé en début de séjour une caution de l'ordre de 25€ environ qui sera restituée en fin de séjour si le participant n'a pas commis de dégradations.

Il est impératif que les participants respectent le règlement intérieur des résidences d'accueil. Ce dernier peut d'ailleurs parfois prévaloir sur celui de CLC, en particulier concernant les autorisations de sortie. Nous demandons aux participants de s'y conformer strictement.



HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE / DURÉE DU SÉJOUR SUR PLACE

Dans la quasi totalité de nos programmes, l'accueil en famille ou en centre est réalisé **en pension complète. Une pension complète comprend une nuit, un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner.** Lors des journées d'excursion, de cours ou d'activités, le déjeuner est fourni sous forme de repas froid.

Dans quelques rares cas, l'hébergement peut être prévu en demi-pension (repas du midi non inclus) ou sans repas (seuls sont inclus l'hébergement et éventuellement le petit-déjeuner), notamment sur certains séjours Glob'Explorer (pages 151 à 163).

Nous vous invitons à lire attentivement les descriptifs propres à chaque formule ou séjour. Nous y indiquons le nombre de pensions